

1er prix départemental de l'Architecture,
de l'Aménagement et du Patrimoine
de la Sarthe



F
Fabrique de
petite
Laysage



Mettre en dialogue patrimoine et modernité, paysage et architecture et tenter de révéler l'alchimie d'un projet réussi, tels sont les objectifs ambitieux de cette première édition du prix départemental de l'Architecture, de l'Aménagement et du Patrimoine de la Sarthe.

Conscients de la nécessité de croiser les points de vue autour de la question du cadre de vie, les principaux acteurs contribuant à la valorisation du patrimoine local ont su s'asseoir autour d'une même table, accompagnés dans leur discussion passionnée par le CAUE, véritable référent départemental ainsi que par le Conseil général, collectivité soucieuse de la conservation des patrimoine passé et contemporain. Cette entente, par-delà la dimension festive, témoigne d'un véritable savoir-faire départemental en matière d'intelligence collective au profit de l'intérêt public.

Ainsi donc, est né cet événement baptisé « Petite Fabrique de Paysage » en hommage à l'indéfectible lien qui doit unir toute architecture à son lieu d'implantation. Cet ouvrage qui met en lumière 15 réalisations reconnues pour leur valeur d'exemple, dresse à des échelles variées, le panorama réjouissant d'un cadre de vie en perpétuelle évolution.

Jean-Marie GEVEAUX

Président du Conseil général de la Sarthe

Fabien LORNE

Président du CAUE de la Sarthe

Comment des projets d'architecture ou d'aménagement réalisés pour notre époque peuvent-ils enrichir durablement les délicats paysages et le subtil patrimoine de la Sarthe ?

Les trois projets sélectionnés par le jury de ce 1er prix de l'Architecture, de l'Aménagement et du Patrimoine de la Sarthe le montrent : si le jury les a retenus c'est qu'ils ont valeur d'exemples. Chacun d'eux a été conçu en réponse à une question que se posent nombre de communes de notre département : la construction d'un ensemble de salles multiactivités en cœur de bourg, la rénovation et la réutilisation d'un élément de patrimoine ancien communal, l'aménagement d'une place de mairie.

Ainsi l'espace Domfront ajusté parfaitement par son échelle, sa volumétrie sans prétention et ses cadrages de vues raffinés au paysage et au bâti qui l'environnent, la mairie de Neuwillalais installée avec tact et respect dans l'ancien presbytère fidèlement restauré, et la place du mail à Allonnes adaptée avec intelligence aux usages et à l'art de vivre contemporains, montrent qu'avec un regard attentif et affectueux posé sur nos territoires, avec une attitude respectueuse de l'histoire comme des usages actuels, on peut inventer dans chaque situation le projet juste, qui passera le temps, et servira durablement les habitants.

Jean-Marie DUTHILLEUL, Président du jury
Architecte-ingénieur
Marçon, le 21 octobre 2012

Le programme

PETITE FABRIQUE DE PAYSAGE
Prix départemental de l'Architecture, de l'Aménagement et du Patrimoine de la Sarthe

La démarche

« Petite Fabrique de Paysage » est un événement destiné à promouvoir la qualité de l'architecture et plus largement du cadre de vie à l'échelon départemental. Il fédère aux côtés du Conseil général et du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement, les principales associations contribuant à la valorisation du patrimoine.

Le prix départemental, désormais programmé tous les deux ans, distingue trois réalisations :

- une opération architecturale (construction neuve)
- une opération d'aménagement (aménagement urbain ou paysager)
- une opération à caractère patrimonial (réhabilitation, restauration)

La participation est ouverte à tous les maîtres d'ouvrage publics et à tous les maîtres d'oeuvre (architectes, paysagistes, urbanistes...) concepteurs. Les réalisations architecturales (construction neuve, réhabilitation, extension, restauration), urbaines et paysagères proposées doivent répondre aux exigences suivantes :

- être situées sur le territoire départemental
- être livrées depuis moins de quatre ans
- avoir fait l'objet d'une maîtrise d'oeuvre au sens de la loi MOP (Maîtrise d'Ouvrage Publique)

Déroulement

Un premier jury composé d'élus, de professionnels et de représentants du milieu associatif a procédé le 22 mai 2012 à une première sélection de 15 projets sur un total de 38, recouvrant les trois catégories. Il était composé de :

Bertrand SECHET (chef du service Patrimoine du Conseil général de la Sarthe)
Monique CHARLES (Société de Protection des Paysages et de l'Esthétisme de la France)
Richard MARTINEAU (Ligue Urbaine et Rurale)
Gérard FRÉDÉRIC (architecte au CAUE de la Sarthe)
Pierre de MASCUREAU (Vieilles Maisons Françaises)
Denis COMONT (paysagiste-conseil de la Direction Départementale des Territoires)

Les sites présélectionnés ont ensuite été visités permettant de compléter la première analyse d'une appréhension autour de la valeur d'usage. Un second jury (composition ci-contre) s'est enfin réuni le 19 juin 2012 sous la présidence de Jean-Marie DUTHILLEUL, architecte-ingénieur, fondateur d'AREP, désignant les projets lauréats. La remise des prix aux maîtres d'ouvrage et aux concepteurs s'est déroulée le 11 décembre 2012 au Musée des 24 Heures du Mans.

AVERTISSEMENT

Les réalisations présentées dans cet ouvrage ont été sélectionnées collégialement par le jury du prix départemental de l'Architecture, de l'Aménagement et du Patrimoine. Ce choix s'inscrit dans une démarche pédagogique à l'attention des porteurs de projet et se fonde sur la valeur d'exemple entendue comme la possibilité d'inspirer de nouvelles réalisations à l'échelle du territoire et en adéquation avec les aspirations du moment.

Le jury

COMPOSITION



Le jury final s'est réuni le 19 juin 2012 au CAUE de la Sarthe. 15 projets ont retenu l'attention du jury. Ils ont fait l'objet d'un reportage photographique, réalisé par Stéphane CHALMEAU.

Après délibération, le jury a décidé de primer trois projets et d'attribuer deux mentions.



Jean-Marie DUTHILLEUL, architecte-ingénieur, Président du jury
Louis-Jean de NICOLAY, conseiller régional des Pays de la Loire, Vice-Président du Conseil général de la Sarthe en charge des affaires relevant de l'Aménagement Numérique des Territoires, représentant de La Demeure Historique

Fabien LORNE, Président du CAUE de la Sarthe, Vice-Président du Conseil général de la Sarthe
Véronique RIVRON, Vice-Présidente du Conseil général de la Sarthe, Présidente de la Commission de la Culture, de la Jeunesse et des Sports

Guy DURAND, Président de l'Ordre des Architectes
Nicolas DUVERGER, architecte et directeur du CAUE de la Sarthe
Hélène CHEDORGE, directrice du Pôle Culture et Patrimoine au Conseil général de la Sarthe

Tatiana DUPONT, directrice de l'Association des Maires et Adjointes
Nicolas GAUTIER, Architecte des Bâtiments de France
Dominique AMOUROUX, critique d'architecture
Éric CHABOT, paysagiste, représentant de la Fédération Française du Paysage

Catherine CHOSSON, déléguée Maisons Paysannes de France
Pierre de MASCUREAU, délégué Vieilles Maisons Françaises



Le palmarès

3 LAURÉATS. 2 MENTIONS

Prix départemental de l'Architecture, de l'Aménagement et du Patrimoine de la Sarthe

1ER PRIX ARCHITECTURE

Espace de diffusion culturelle,
Domfront-en-Champagne
Conception : **Xavier MÉNARD**, architecte
Maîtrise d'ouvrage : Commune
de Domfront-en-Champagne
p.12-17



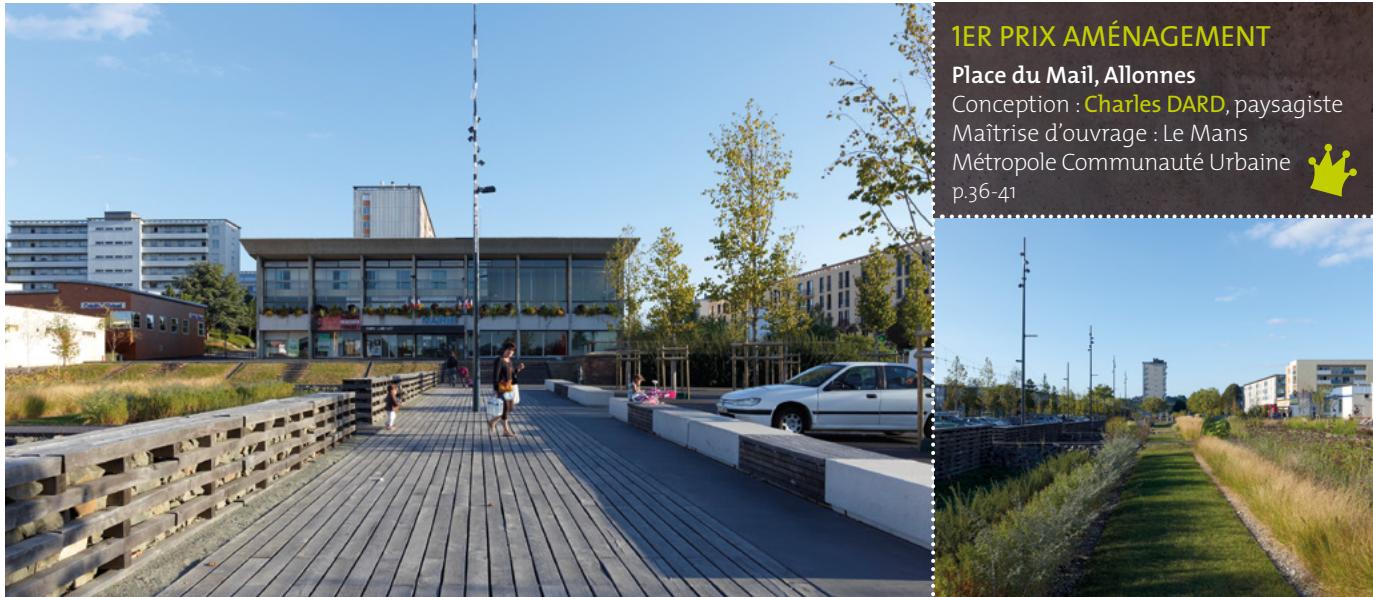
1ER PRIX PATRIMOINE

Mairie, réhabilitation du presbytère
Neuville-lalais
Conception : **Lorraine BAPST**, architecte
Maîtrise d'ouvrage : Commune
de Neuville-lalais
p.48-53



1ER PRIX AMÉNAGEMENT

Place du Mail, Allonnes
Conception : **Charles DARD**, paysagiste
Maîtrise d'ouvrage : Le Mans
Métropole Communauté Urbaine
p.36-41



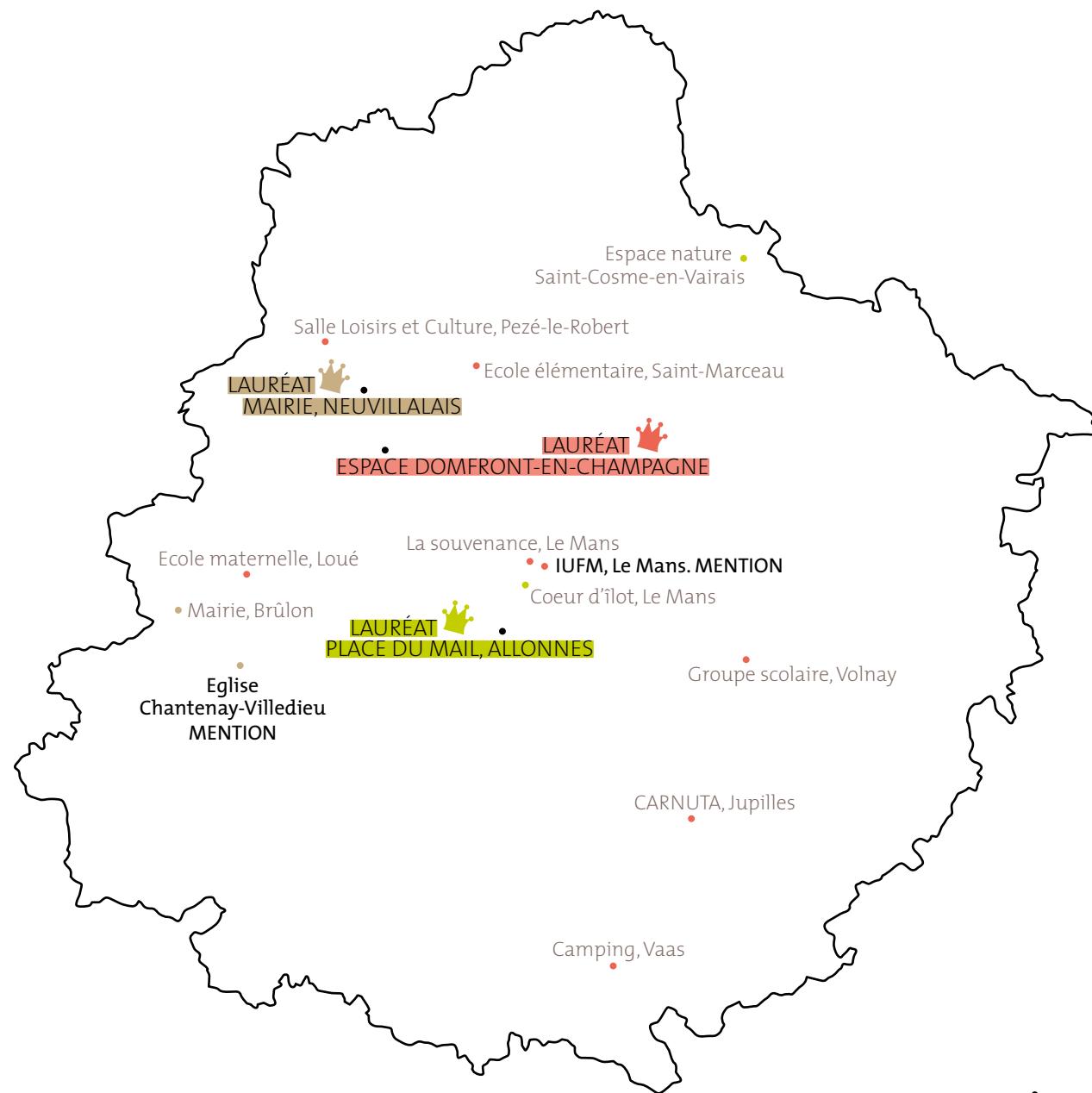
MENTION

IUFM, Le Mans
Conception : **Pierre LOMBARD**, architecte
Maîtrise d'ouvrage : Conseil général/Université du Maine
p.18-19



MENTION

Restauration de l'église, Chantenay-Villedieu
Conception : **Patrick CORVAISIER**, architecte
Maîtrise d'ouvrage : Commune de Chantenay-Villedieu
p.54-55



= LAURÉAT

ARCHITECTURE

- 1ER PRIX ARCHITECTURE. Espace de diffusion culturelle | Domfront-en-Champagne** p.12-17
MENTION. IUFM, Institut Universitaire de Formation des Maîtres | Le Mans p.18-19
 Carnuta, Maison de l'Homme et de la Forêt | Jupilles p.20-21
 La Souvenance - Etablissement d'accueil spécialisé Alzheimer | Le Mans p.22-23
 Ecole maternelle | Loué p.24-25
 Salle Loisirs et Culture | Pezé-le-Robert p.26-27
 Extension de l'école élémentaire | Saint-Marceau p.28-29
 Aménagement du camping municipal | Vaas p.30-31
 Groupe scolaire | Volnay p.32-33

AMÉNAGEMENT

- 1ER PRIX AMÉNAGEMENT. Place du Mail | Allonnes** p.36-41
 Coeur d'îlot dans le cadre de la ZAC de la rue Nationale | Le Mans p.42-43
 Espace nature en centre-bourg | Saint-Cosme-en-Vairais p.44-45

PATRIMOINE

- 1ER PRIX PATRIMOINE. Mairie, réhabilitation du presbytère | Neuvillalais** p.48-53
MENTION. Restauration de l'église | Chantenay-Villedieu p.54-55
 Réhabilitation de la Mairie | Brûlon p.56-57

Coordonnées des maîtres d'oeuvre p.58
 Index de l'ensemble des participants p.59-63



ménagement
rix
départe-
mental
Architecture
atrimoine



Le mot du jury
« Cette **architecture apaisée** prend la totale mesure d'un site sensible (monuments et paysage) qu'elle contribue par ailleurs à révéler. »



L'implantation de cet équipement à vocation culturelle en cœur de bourg, dans le prolongement des deux éléments emblématiques du patrimoine villageois, l'église romane et l'architecture typée du presbytère (XVIIIème), procède d'une longue démarche de maturation portée par les élus quelques cinq années avant les premières esquisses architecturales. **Justesse et équilibre traduisent le sentiment d'un dialogue courtois entre cette nouvelle architecture et son contexte vernaculaire.**

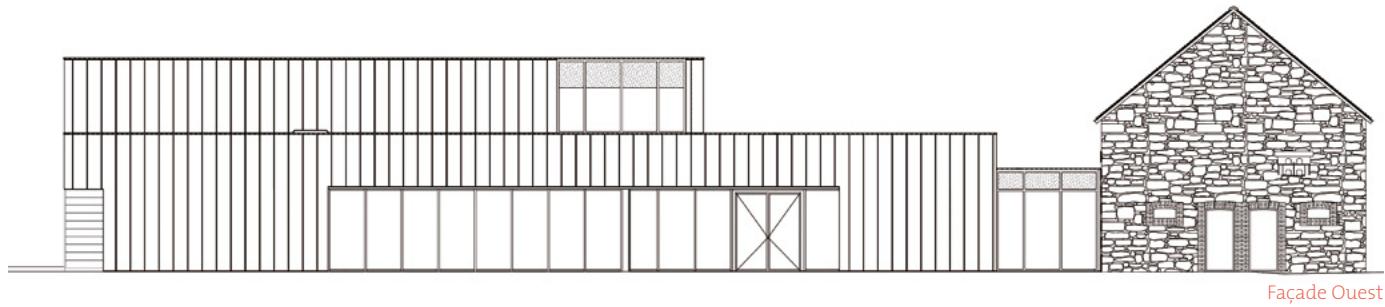
Une ancienne grange préservée dans son « jus » sert de point d'ancrage au déploiement d'un programme caractérisé par la flexibilité des espaces. Les volumes s'organisent dans un plan orthogonal articulé autour d'un patio. De larges verrières ouvrent sur le spectacle du paysage alentour (parc de la mairie, vallons) tirant profit d'une grande palette lumineuse.

Les couleurs et matériaux répondent à l'évidence du lieu : l'ocre rouge du grès Roussard (ou de la terre cuite), un peu de bois, le léger reflet du ciel et des arbres dans les vitres.

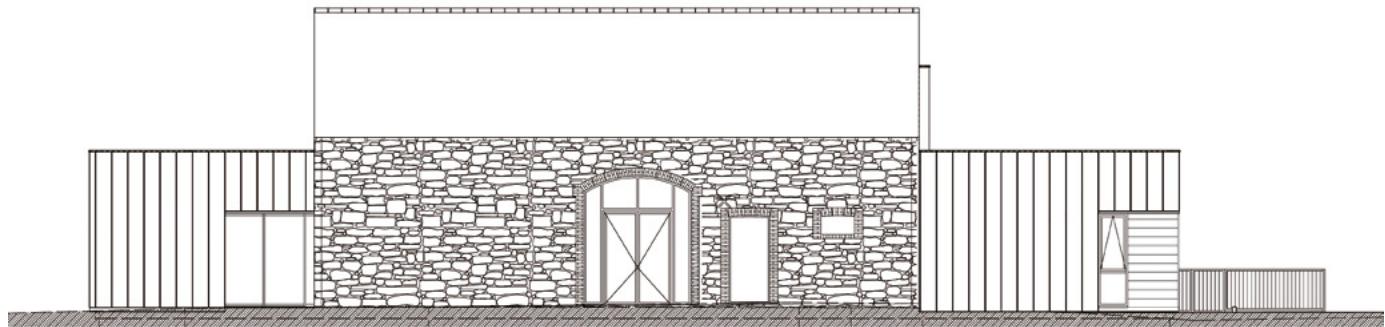
Conception : **Xavier MÉNARD**, architecte
Maîtrise d'ouvrage : Commune de Domfront-en-Champagne
Surface utile : 680 m²
Date d'achèvement : février 2009
Montant des travaux : 1 124 311 euros TTC



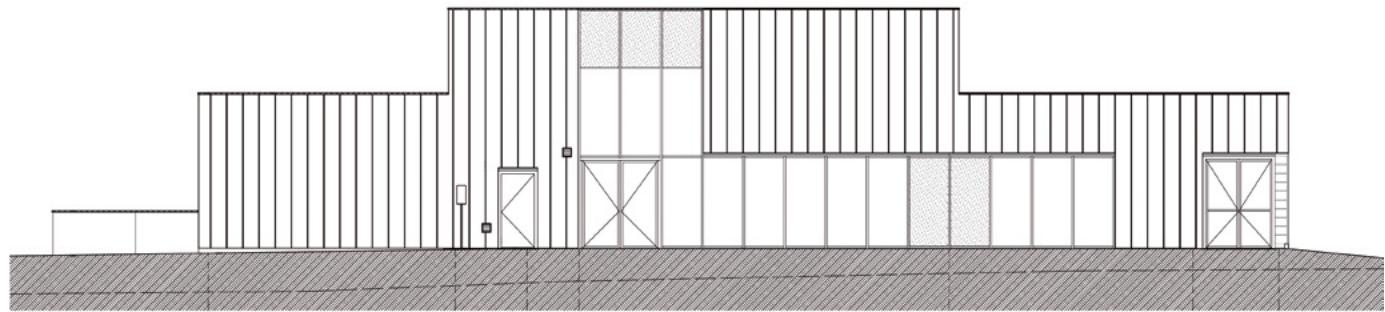




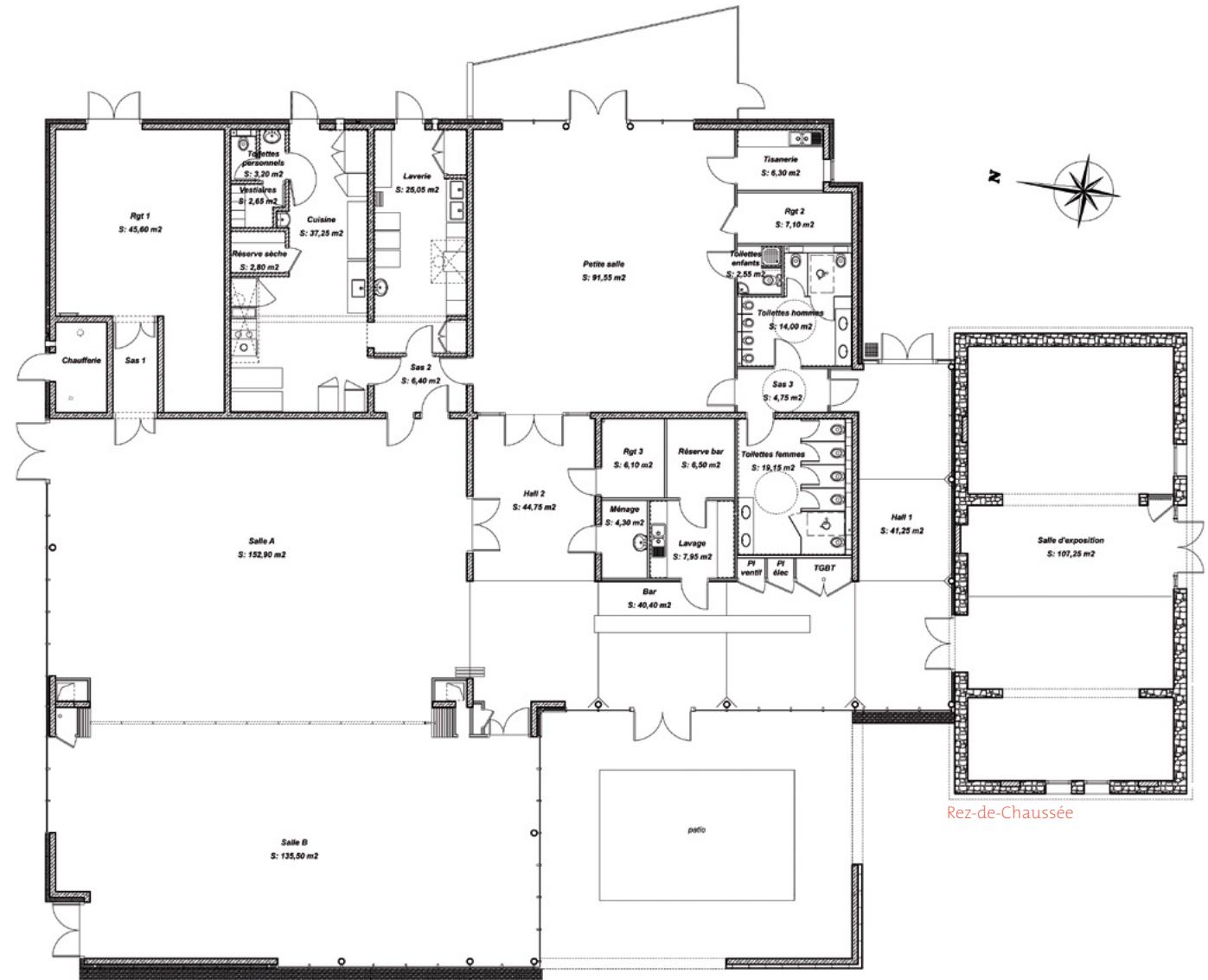
Façade Ouest



Façade Sud



Façade Nord





Dans le contexte hétéroclite du campus universitaire du Mans, peuplé d'architectures « célibataires* » parfois rivales, l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres cherche à « calmer le jeu* ». La question de l'effacement des voitures aux abords du bâtiment est apparue comme prioritaire aux yeux du concepteur. Un parking installé dans une sorte de douve au pied du bâtiment permet de préserver la façade principale de l'édifice tandis qu'une seconde aire maillée d'arbres de hauts jets achève de structurer l'offre de stationnement. Un premier regard jeté depuis le vaste parvis d'entrée embrasse une architecture unifiée sous le vaste auvent de la toiture en dépit des alternances de pleins et de vides.

Le mot du jury
« Mention spéciale
à Pierre LOMBARD
pour l'ensemble
de son oeuvre et
particulièrement
pour sa constance à
réinterroger
les programmes à
vocation éducative
(groupes scolaires,
collèges, lycées). »



Fidèle à ses convictions, Pierre LOMBARD invente des espaces à partir d'un désir de lumière. **Directe ou reflétée, filtrée, opalescente, irisante, froide ou chaleureuse, la lumière est le fil d'Ariane d'un projet appréhendé comme une expérience architecturale sensorielle basée sur le mouvement et l'évolution des corps sous le soleil.** Un axe traversant Nord/Sud, véritable rue intérieure, distribue les différentes fonctionnalités organisées en plots scandés par des patios.

* Citations de Pierre LOMBARD

Conception : **Pierre LOMBARD**, architecte
Maîtrise d'ouvrage : Conseil général de la Sarthe/
Université du Maine
Surface (Surface Hors Œuvre Net) : 6 500 m²
Date d'achèvement : 2009
Montant des travaux : 8 600 000 euros TTC



Carnuta

Maison de l'Homme et de la Forêt | JUPILLES

2, rue Bourg Ancien 72500 Jupilles



En plein cœur du village, épousant pleinement les limites du terrain, l'architecture souple de cette Maison de l'Homme et de la Forêt vient créer l'événement. **Le traitement unitaire de la façade constituée d'une multitude d'écaillés en bois (bardeaux de châtaignier) disposées en rubans successifs, participe pleinement d'un parti pris d'abstraction.** Ainsi, bien que calé sur la volumétrie des maisons de bourg voisines, l'édifice ne donne rien à voir de son organisation intérieure.

Seul geste d'appel, la géométrie carrée de la porte d'entrée invite à pénétrer la gangue de matière brute. La découverte architecturale constitue ici la première étape d'une démarche d'interprétation consacrée à la forêt et aux métiers du bois.

Les murs et cloisonnements sont dissociés de la trame porteuse (poteaux/poutres) dans une logique de plan libre permettant l'évolutivité des espaces intérieurs.

Conception : **CLÉRIS & DAUBOURG**, architectes
Maîtrise d'ouvrage : Communauté de Communes Loir et Bercé
Surface (Surface Hors Œuvre Net) : 700 m² (neuf)
+ 100 m² (réhabilitation)
Date d'achèvement : juin 2010
Montant des travaux : 2 312 000 euros TTC

Le mot du jury
« Carnuta est une expression de la vitalité et des **potentialités du bois dans l'architecture d'aujourd'hui.** »



La Souvenance

Etablissement d'accueil spécialisé Alzheimer | LE MANS

4, rue Jacques Brel 72000 Le Mans



L'architecture ici déployée dans un contexte péri-urbain en pleine mutation a choisi d'appréhender la maladie sous un angle introspectif et intime. Le bâtiment se lit comme une **enveloppe protectrice** fédérant autour d'un large espace central - atrium - consacré à la déambulation des personnes et à la rencontre, les lieux d'hébergement traités comme des appartements.

Un jeu de rampes autorise un libre cheminement discrètement accompagné sous la forme d'une main courante bienveillante, tandis que certains éléments de décor (volière et aquarium largement dimensionnés) ou d'architecture (grande verrière) agissent en points de repère spatio-temporels.

Le mot du jury
« Cet équipement affirme **la primauté du cadre de vie au cœur de la démarche médicale.** »



Conception : **Christophe BAILLEUX** Architecte et Associés
+ **EDIFICES** Architectes
Maîtrise d'ouvrage : Société d'Équipement du Mans (SEM)
Surface utile : 7 951 m²
Date d'achèvement : 2010
Montant des travaux : 12 280 000 euros TTC



Ecole maternelle | LOUÉ

Rue Gâté-Lenormand 72540 Loué

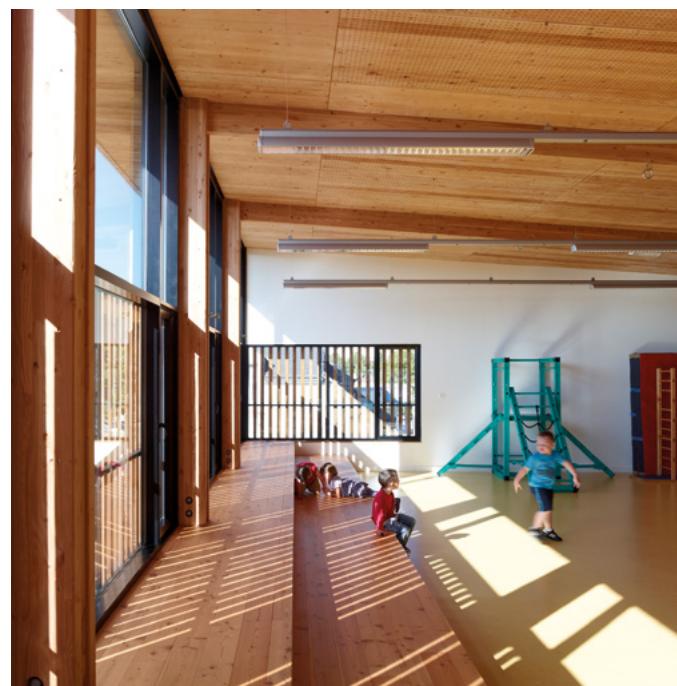


La situation centrale du terrain (dans le prolongement de l'école élémentaire) autant que sa morphologie (un carré en pente douce s'ouvrant au Sud sur le panorama du centre-bourg) ont présidé au choix d'implantation d'une nouvelle école conçue dans une démarche de Haute Qualité Environnementale. L'organisation des différents espaces est guidée par la recherche d'une optimisation des apports solaires passifs tout en ménageant le bâtiment des risques de surchauffe. Ainsi, les vastes baies toute hauteur des salles de classe sont-elles prolongées à l'extérieur d'un large débord de toit atténuant les effets du soleil à l'approche de l'été. Au-delà des considérations thermiques (bioclimatisme, compacité du bâti, isolation renforcée), **ce projet d'une grande sobriété, manifeste une profonde sensibilité au contexte**, qu'il s'agisse de l'épannelage des volumes suivant la topographie, de l'assise en pierre dans la continuité de la propriété voisine ou des différents cadrages invitant le paysage (y compris les nuages) au cœur de l'architecture. Par ailleurs, à l'image des allèges surbaissées des fenêtres, l'ergonomie des lieux traduit la volonté de resituer l'enfant en tant qu'acteur au cœur même du parcours pédagogique.

Le mot du jury
« **L'enfant et son épanouissement** constituent le point de départ d'une réponse architecturale extrêmement maîtrisée. »



Conception : **aKLa Architectes**
Maîtrise d'ouvrage : Commune de Loué
Surface (SHON) : 1 150 m². Date d'achèvement : juillet 2011
Montant des travaux : 2 134 860 euros TTC



Salle Loisirs et Culture | PEZÉ-LE-ROBERT

Rue du 11 août 1944 72234 Pezè-le-Robert



À partir d'une réflexion globale sur la revitalisation du cœur de bourg comprenant l'aménagement de la place du village et la rénovation de l'ancienne salle des fêtes, les élus ont souhaité conforter le caractère polyvalent d'un site dominé par l'église. Le nouvel équipement s'installe « au chausse-pied » épousant parfaitement les limites du terrain tout en ménageant sur l'arrière un petit jardin d'agrément. Le dispositif architectural procède d'une double exigence : limiter l'impact sonore tout en laissant voir les activités qui s'y déroulent. Ainsi, la question phonique est traitée sous la forme d'une double peau. Les différents espaces servants (cuisine, sanitaires, rangements) construits en ossature bois viennent ceinturer la salle principale contenant les sons dans son enveloppe de béton tandis que de larges ouvrants assurent la transparence de l'édifice. **Le bardage ondulé gris métallisé est un hommage assumé et sensible aux constructions agricoles voisines.**

S'il évite tout bavardage inutile, le dessin des architectes vient régler mille petits détails qui viennent à s'effacer dans l'harmonie générale du projet, ainsi des placards intégrés constitués de panneaux de contre-plaqué, des ampoules suspendues formant le ciel étoilé de la grande salle ou du plan de travail mobile de la buvette.

Le mot du jury
« Sous une apparente radicalité, cette architecture engage **une relation savante avec le site.** »



Conception : **Julien BOIDOT et Emilien ROBIN**, architectes
Maîtrise d'ouvrage : Commune de Pezè-le-Robert
Surface utile : 224 m²
Date d'achèvement : 2011
Montant des travaux : 484 380 euros TTC



Ecole élémentaire

Extension | SAINT-MARCEAU

20 bis, rue d'Alençon 72170 Saint-Marceau



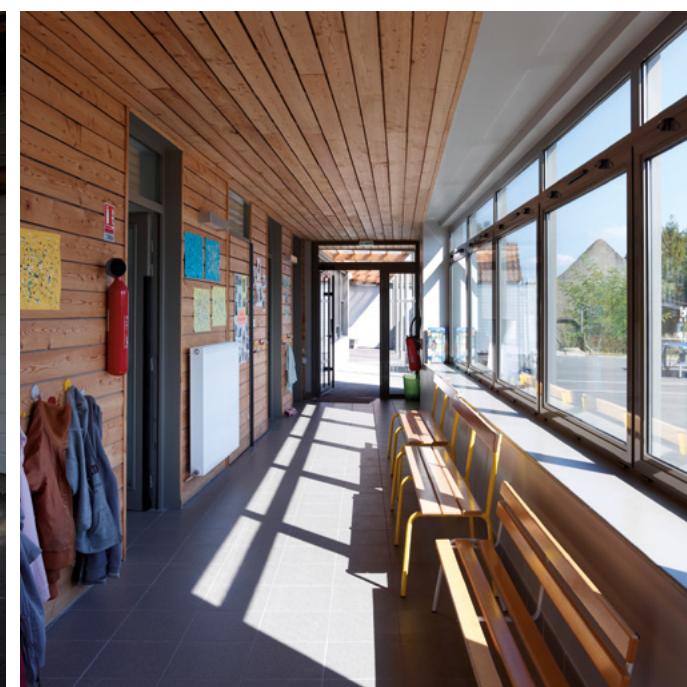
Jusqu'alors, une classe préfabriquée avait permis de répondre à l'urgence d'un surcroît d'effectif tout en laissant en suspens la question du fonctionnement d'ensemble du site. Le parti pris architectural traduit l'acuité des architectes aux desideratas d'élus de terrain tiraillés entre désir de faire et pragmatisme économique.

Les nouvelles fonctions déployées prennent place dans le prolongement de la salle de classe « historique », s'appuyant sur un mur de clôture en moellons heureusement restauré. L'économie du projet réside dans cet adossement à l'existant limitant les murs et générant une architecture bioclimatique, fermée au Nord, côté rue, mais largement ouverte au Sud sur la cour puis le paysage agricole.

Le mot du jury
« Optimiser des moyens limités sans renoncer à l'architecture tel est le pari relevé. »



Conception : ARCHITOUR Architectes Associés
Maîtrise d'ouvrage : Commune de Saint-Marceau
Date d'achèvement : 2011
Montant des travaux : 363 654 euros TTC



Camping municipal

Aménagement | VAAS
Rue Port Liberge 72500 Vaas



Le mot du jury
« Il n'y a pas
de petite
architecture ! »



« Il n'y a pas de petite architecture ! » Cet adage souvent entendu dans le landerneau de l'architecture traduit ici parfaitement l'engagement mis dans ce projet issu d'une commande a priori prosaïque destinée à requalifier le poste d'accueil et les sanitaires du camping municipal de Vaas. **Deux architectures épurées, convoquant l'archétype de la cabane ou des petites constructions vernaculaires, sont associées dans un dispositif simple relevant de la longère et de sa dépendance.**

Tôle ondulée et planches brutes de sciage tiennent lieu de vêture à ces petits édicules dont l'intelligence se révèle à l'usage. Le large débord de toit du pavillon d'accueil protège des intempéries, la baie vitrée des sanitaires dispose d'une allège formant banquette à l'image du coussiège médiéval, des néons intégrés aux bancs balisent les déplacements nocturnes. Par ailleurs, les possibilités d'ouverture, le cadrage judicieux des vues, et de vastes dégagements, ajoutent une dimension qualitative à ces espaces de convergence.

Conception : **Julien BOIDOT**, architecte
Maîtrise d'ouvrage : Commune de Vaas
Surface utile : 120 m² (bâtiments) + 900 m² (aménagement)
Date d'achèvement : 2009
Montant des travaux : 197 340 euros TTC



Groupe scolaire | VOLNAY

2, route de Saint-Mars-du-Locquenay 72440 Volnay



© CAUE de la Sarthe



Trois classes maternelles et primaire, une salle de restauration et sa cuisine, une salle de motricité tiennent lieu de modeste programme pour cet équipement communal commandé par le rajeunissement de la population locale. Une prairie à la lisière du village a constitué l'unique hypothèse foncière. **L'architecture conjugue le caractère officiel d'une école publique et certains attributs des constructions agricoles avoisinantes.**

Le plan carré organisant l'école autour d'un patio convoque la tradition de l'institution scolaire tandis qu'une certaine radicalité du dessin architectural, l'usage du bois en bardage et l'isolement relatif de la construction procèdent d'une interprétation contemporaine des corps de ferme.

Le mot du jury

« Cette école au milieu des champs parvient à **ancrer son architecture dans l'histoire locale.** »



Conception : **BARRÉ-LAMBOT** Architectes
Maîtrise d'ouvrage : Commune de Volnay
Surface utile : 764 m²
Date d'achèvement : 2010
Montant des travaux : 965 255 euros TTC



ménagement
rix
départemental
rchitecture
atrimoine

Place du Mail | ALLONNES

Hôtel de ville 72700 Allonnes



La place du Mail constitue véritablement le cœur et le trait d'union d'une ville partagée entre son bourg historique et le nouveau quartier conçu dans le cadre d'une ZUP caractéristique des Trente Glorieuses.

Partant d'un vaste espace polyvalent, l'aménagement repose sur l'articulation d'un projet de plantation (jardin ouvert, replantation du mail), d'un projet de nivellement (association d'un jardin en creux et du parking sur la largeur) et d'un projet de sol (création d'un jardin, définition d'un parvis en brique, stationnement sous les arbres grâce au mélange terre-pierre). La gestion aérienne des eaux pluviales a guidé le parti paysager, installant à l'interface du stationnement et des terrasses, un jardin humide peuplé d'osiers et de graminées. Un quai constitué d'un platelage en bois longe le centre commercial l'invitant à s'ouvrir sur l'espace public. Quelques tables de café ont d'ailleurs commencé à apparaître préfigurant l'instauration d'un nouveau dialogue entre l'espace public et les commerces.

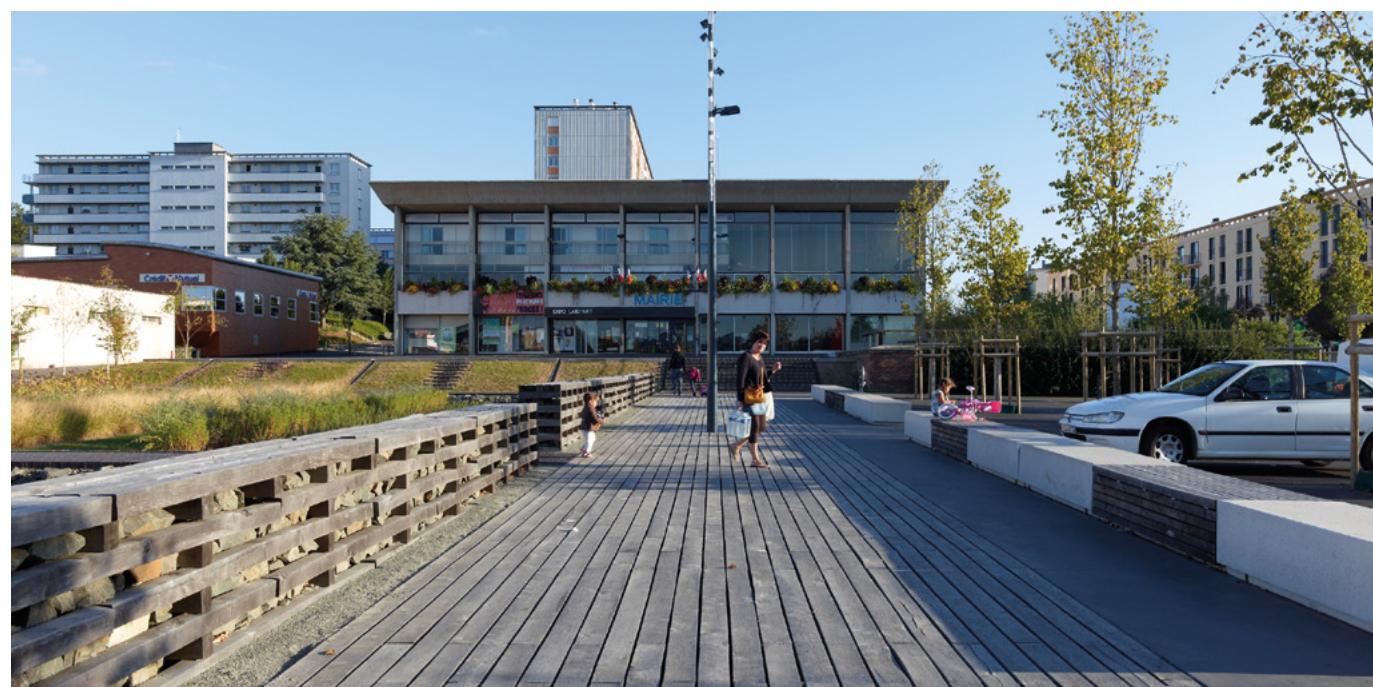
L'unité du lieu malgré la succession des différentes séquences (mail/stationnement/parvis/quai/jardin) tient à la mise en scène d'une perspective régulière cadrée par des arbres de hauts-jets.

Le mot du jury
« **Réparation*** d'un espace à forte valeur symbolique à partir d'une observation fine du contexte et des usages. L'appréhension globale du sujet (sociale, environnementale et économique) a valeur d'exemple quelle que soit l'échelle du projet ou de la collectivité. »

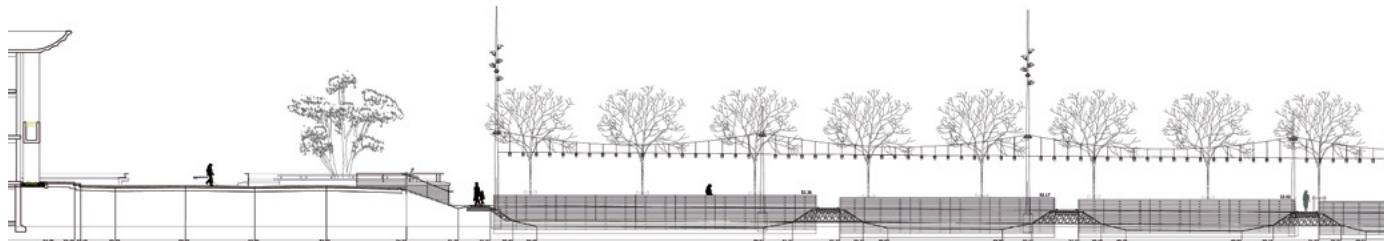
* dixit Charles DARD



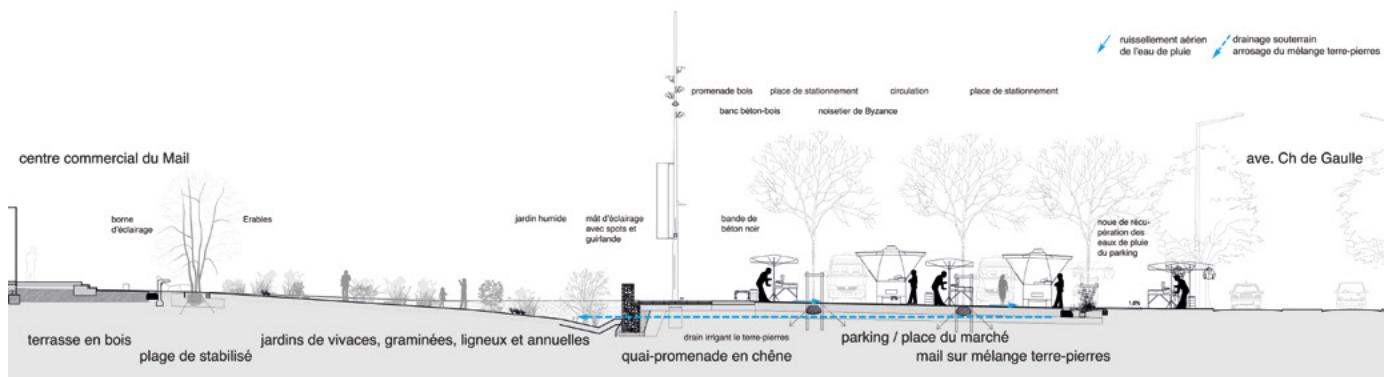
Conception : **Charles DARD**, paysagiste
Maîtrise d'ouvrage : Le Mans Métropole Communauté Urbaine
Surface aménagée : 15 000 m²
Date d'achèvement : printemps 2011
Montant des travaux : 2 200 000 euros TTC



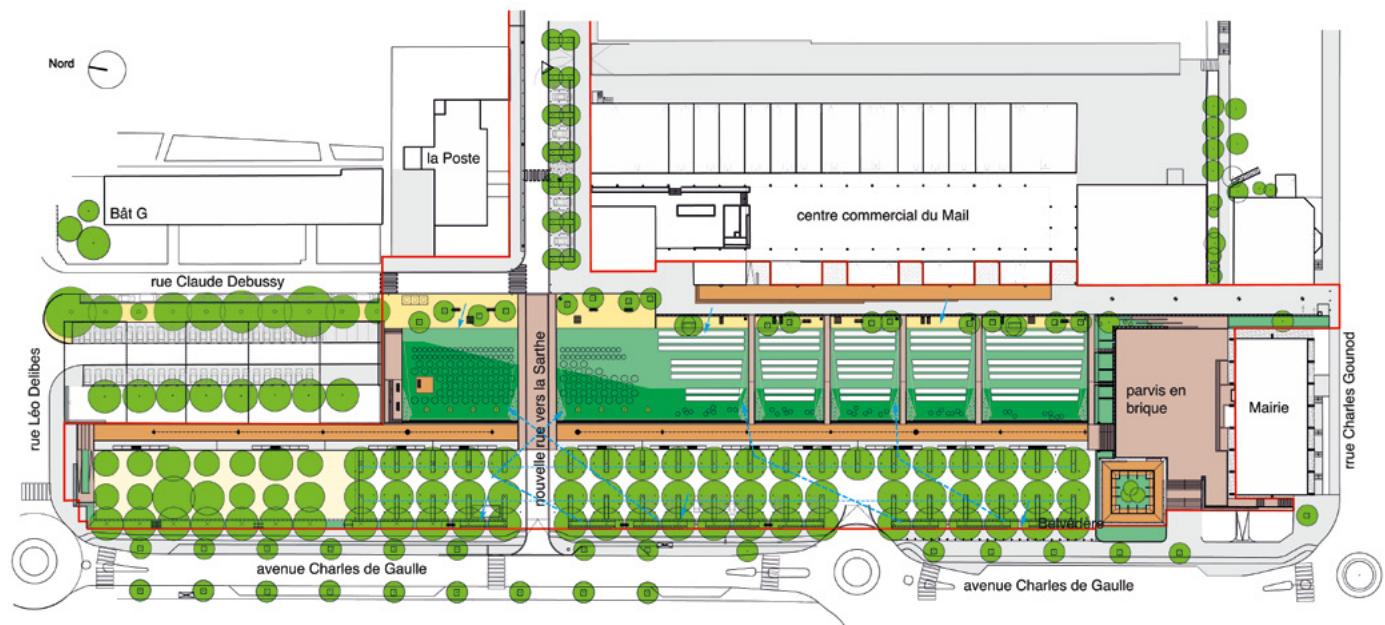




Coupe longitudinale



Coupe transversale



Vue de dessus



© CAUE de la Sarthe



© Charles DARD

Cœur d'îlot

dans le cadre de la ZAC de la rue Nationale | LE MANS

Rue Nationale 72000 Le Mans



Cette intervention s'inscrit dans le contexte plus général de la recomposition urbaine d'un quartier du Mans au travers d'une opération de ZAC. L'aménagement de l'espace en creux consécutif à la construction de nouveaux logements interprète les typologies et les matériaux des venelles préservées à proximité du site. L'espace central se joue d'une certaine exigüité pour offrir des lieux de convivialité et de détente. Les nouvelles venelles desservant le cœur d'îlot sont aménagées sur dalle et bénéficient d'accompagnements paysagers de pleine terre.

Une attention particulière a été portée au traitement des limites constituées pour partie d'une **alternance de murs en pierre et d'éléments en bois (palissades et portes) inspirés des jardins familiaux.**

Le mot du jury

« Fortement marqué par l'esprit populaire d'un site en pleine mutation, cet aménagement offre une **colonne vertébrale** en même temps qu'un **indispensable oxygène** au projet de densification du quartier. »

Conception : **FEUILLE À FEUILLE**, architectes-paysagistes
Maîtrise d'ouvrage : Société d'Équipement du Mans concédant Le Mans Métropole
Surface utile : 2 000 m²
Date d'achèvement : 2010
Montant des travaux : 475 000 euros TTC



Espace nature en centre-bourg | SAINT-COSME-EN-VAIRAIS

Rue Nationale 72110 Saint-Cosme-en-Vairais



© CAUE de la Sarthe



© CAUE de la Sarthe



© CAUE de la Sarthe

Le projet situé en lisière de bourg met en partition deux entités paysagères préexistantes (le jardin du presbytère et une prairie humide) qu'il vise à révéler à travers une promenade pédagogique. Du construit au naturel le jardin s'organise au fil de cheminements dont la géométrie va s'assouplissant. **De la douve à la mare, des carrés de simples à la prairie humide, du verger aux jardins familiaux, cet aménagement évoque le lien étroit entretenu au cours des âges entre l'homme et le paysage.**

L'attention au contexte a conduit les paysagistes à limiter autant que faire se peut les terrassements et à composer avec le capital végétal en place (mail et arbres têtards principalement).

Les différentes séquences aux usages clairement identifiés (herboristerie, jardins vivriers, pâtures) s'approprient les différentes qualités du lieu pour mieux en restituer la biodiversité. Une gestion adaptée aux différents milieux (type gestion différenciée) permettra d'en conforter la richesse.

Conception : **FEUILLE À FEUILLE**, architectes-paysagistes
Maîtrise d'ouvrage : Commune de Saint-Cosme-en-Vairais
Surface utile : 1,7 ha
Date d'achèvement : 2011
Montant des travaux : 180 000 euros TTC



© CAUE de la Sarthe



© CAUE de la Sarthe

Le mot du jury
« La qualité de ce projet réside dans la finesse d'analyse du site concrétisée par la **mise en partition du paysage** au regard du patrimoine bâti. »



© CAUE de la Sarthe

ménagement
rix
départe-
mental
rchitecture
atrimoine



Le mot du jury
« Cette restauration inattendue est le joyeux - et gourmand - témoignage d'un partage des connaissances entre plusieurs acteurs locaux : élus, architecte du projet, Architecte des Bâtiments de France et Maisons Paysannes de France. »



Dans cet ancien presbytère construit au milieu du XVIII^{ème} siècle les fonctionnalités d'une petite mairie de village viennent prendre place. L'organisation des espaces a cherché à minimiser les transformations sur le bâti existant parvenu jusqu'alors sans avoir subi d'évolutions majeures. La salle de conseil occupe logiquement le vaste salon central tandis que dans les pièces latérales sont aménagés le secrétariat, le bureau des élus et à l'opposé, une petite salle de réunion.

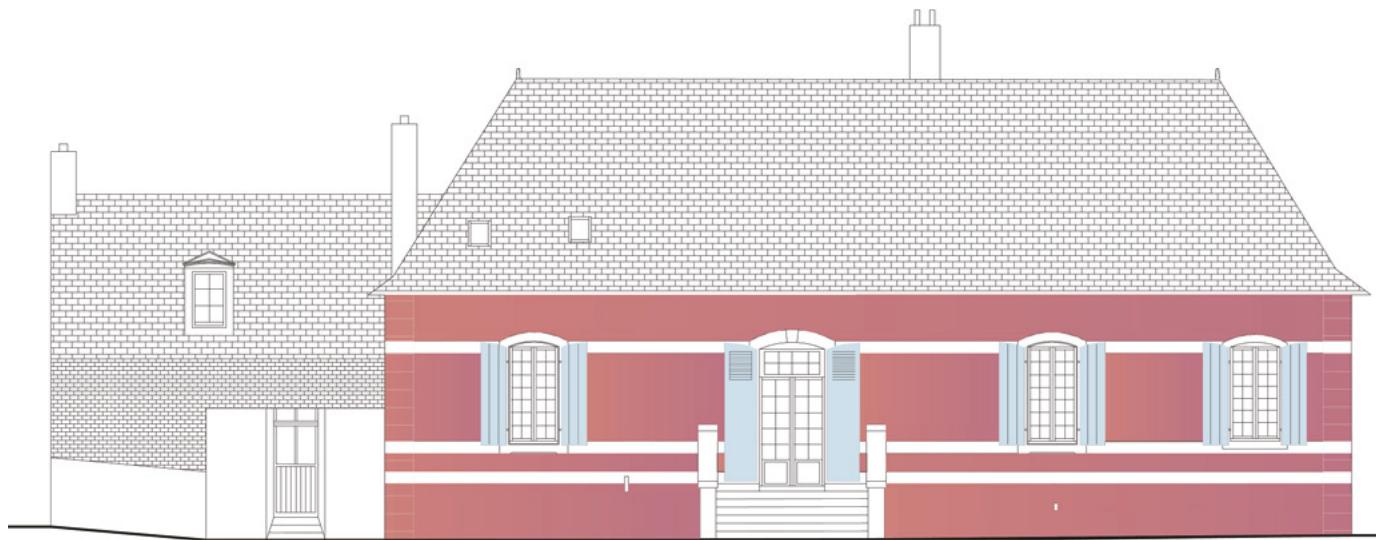
La topographie du site permet de déroger à l'inesthétique rampe d'accès tandis que l'emmarchement de la façade principale confère une certaine solennité à l'édifice. A l'intérieur, les lambris et trumeaux ont été restaurés confortant l'esprit d'une architecture bourgeoise à l'échelle de ce territoire rural. Les tons pastels (bleu gris) sont en harmonie avec les matériaux naturels (carreaux de terre cuite, badigeons, solives blanchies).

La restitution du décor des façades est le fruit d'une lecture archéologique du bâti partagée par l'Architecte des Bâtiments de France, des représentants locaux de l'association Maisons Paysannes de France et l'architecte du projet. Ainsi, la façade avant, soulignée par un étagement de trois bandeaux blancs entrecoupés d'un badigeon rouge affirme sa fonction « d'apparat » tandis que sur la façade arrière, l'enduit est laissé plus classiquement taloché.

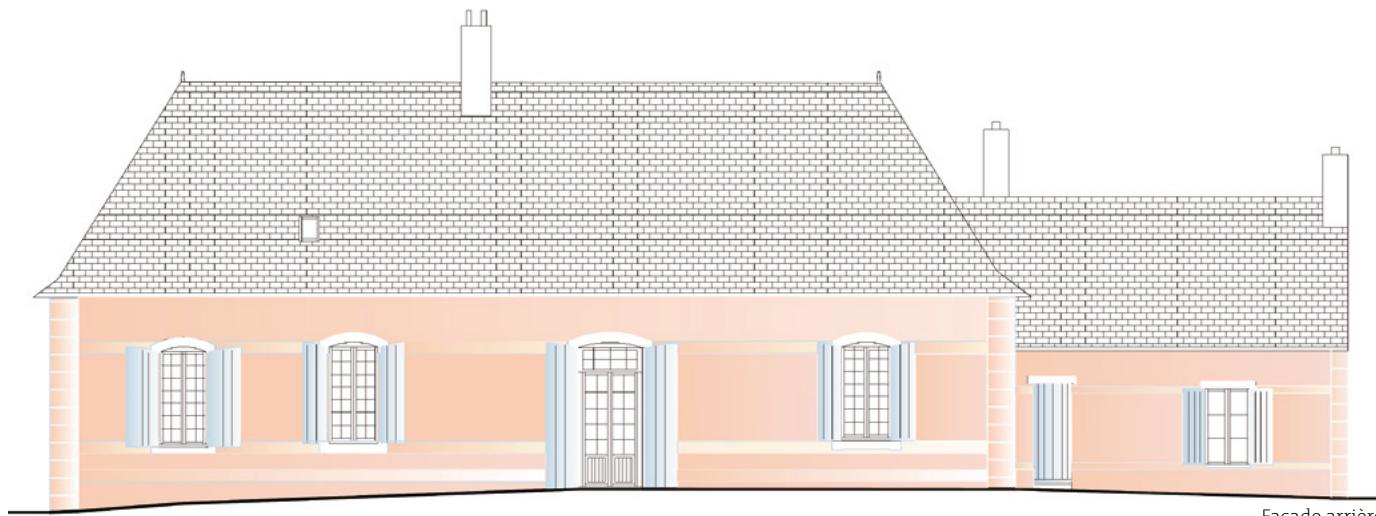
Conception : **Lorraine BAPST**, architecte
Maîtrise d'ouvrage : Commune de Neuvillalais
Surface utile : 142 m²
Date d'achèvement : décembre 2011
Montant des travaux : 251 281 euros TTC



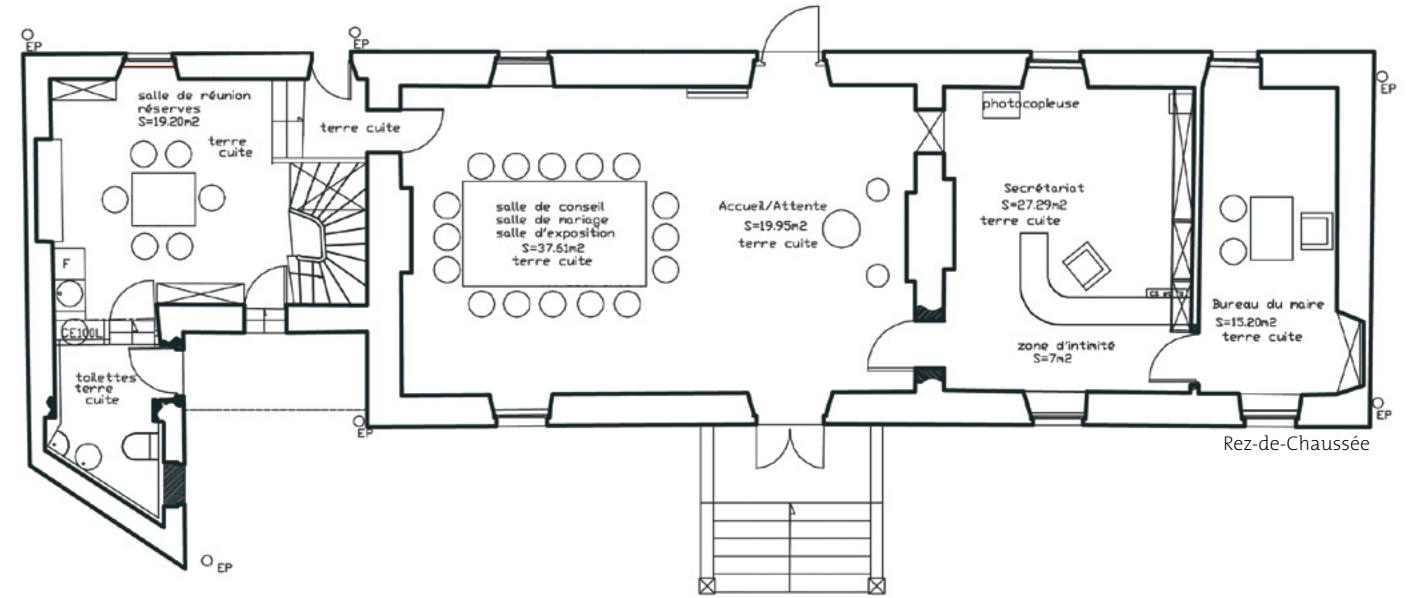




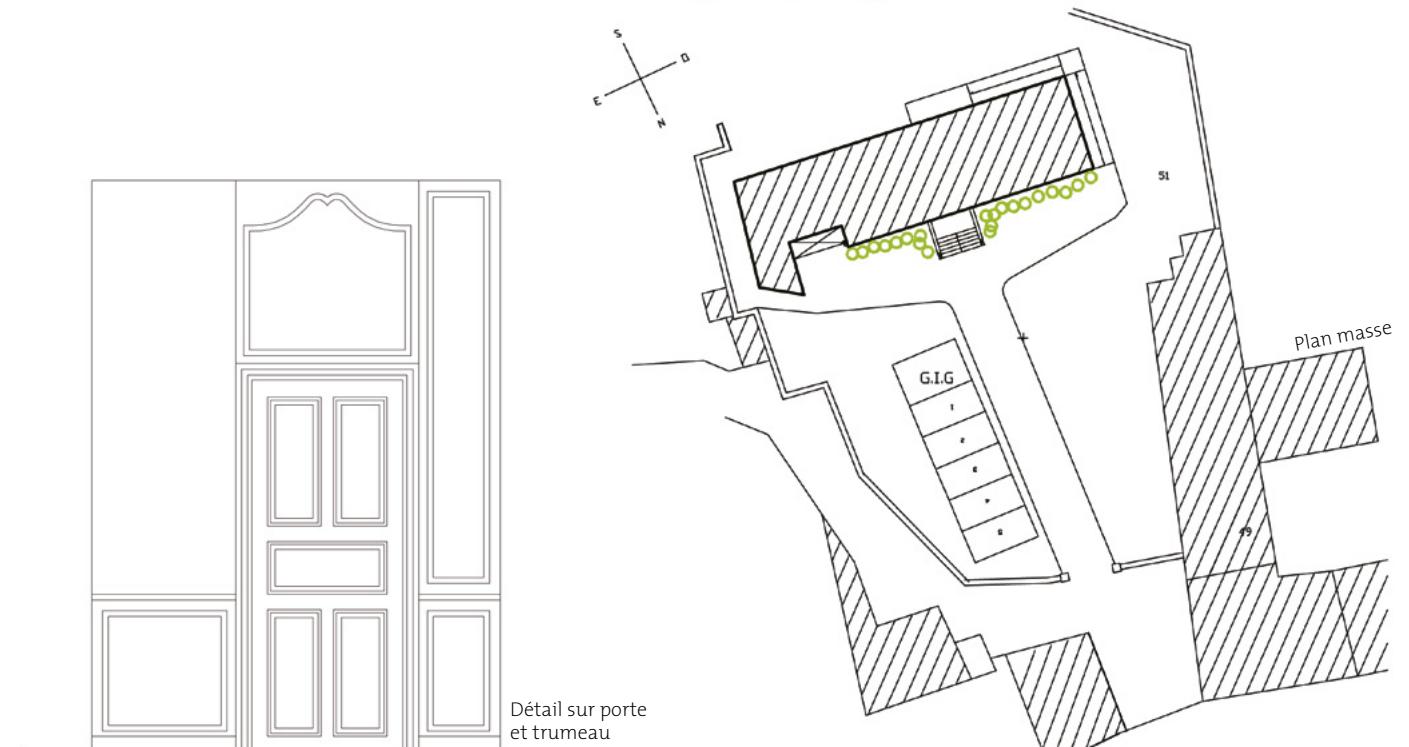
Façade avant



Façade arrière



Rez-de-Chaussée



Détail sur porte et trumeau



La petite église de Villedieu dont l'origine remonte au XII^{ème} siècle dévoile sa modeste silhouette derrière un rideau de buis centenaires matérialisant les contours de l'ancien enclos paroissial. Le chœur roman de l'édifice, en cul de four, prolonge le plan rectangulaire de la nef, laquelle porte témoignage de nombreuses modifications postérieures à la construction primitive.

L'architecture menacée par une couverture défaillante ainsi que par une épaisse dalle de béton favorisant les remontées d'eau préjudiciables à la santé des murs, a donné lieu à une remarquable entreprise de sauvetage conduite essentiellement par des acteurs issus du cru. Le projet porté par l'enthousiasme et l'ingéniosité de l'association locale de conservation du patrimoine a su tirer parti de la démolition voisine de deux fermettes impactées par le nouveau tracé de la ligne ferroviaire à grande vitesse (LGV) en récupérant différents matériaux. La toiture est ainsi refaite à partir de tuiles de réemploi, le clocher retrouve ses bardeaux originels, la voûte du plafond se pare de lames de châtaignier, le sol reçoit, à partir d'une nouvelle dalle en béton de chaux, des carreaux de terre cuite eux aussi issus de la récupération.

Le mot du jury
« Une démarche participative ancrée dans la réalité économique locale a permis la sauvegarde et la valorisation de cette église désaffectée. »

Conception : Patrick CORVAISIER, architecte
Maîtrise d'ouvrage : Commune de Chantenay-Villedieu
Surface utile : 221 m²
Date d'achèvement : 2008
Montant des travaux : 52 876 euros TTC





Le mot du jury
« Le geste architectural s'efface ici au profit de l'**histoire des lieux** et du **confort d'usage**, réhabilitant par-delà l'édifice revitalisé, la solennité de la place. »

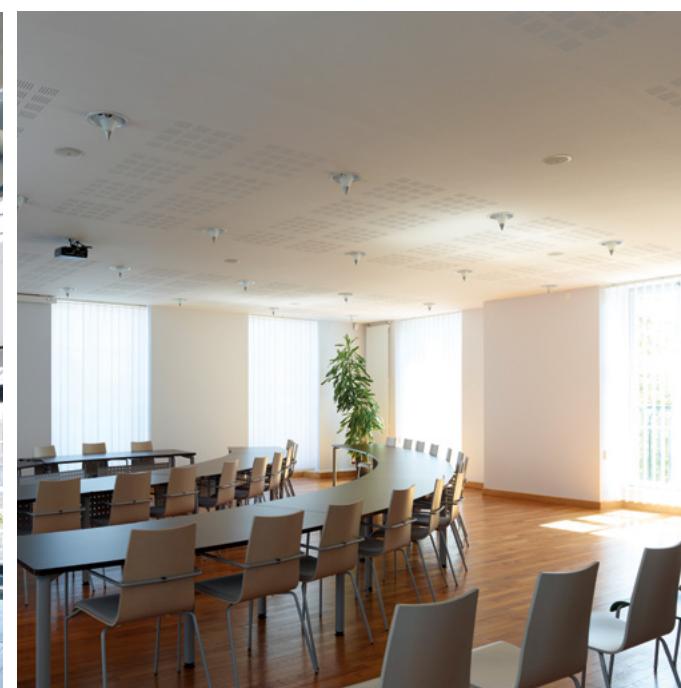


Construit à la fin du XIXème siècle, cet édifice caractéristique d'une typologie assez répandue en Sarthe, les *mairies-halles*, apparaissait logiquement arrivé un siècle plus tard à bout de course. Considérant la dimension éminemment symbolique du lieu, les élus choisirent d'en prolonger la fonction en engageant un projet de réhabilitation.

Le parti architectural retenu propose la restitution de l'aspect originel des façades en ouvrant les arcades récemment obstruées. La restauration des enduits, chaînes d'angles, corniches et autres éléments de décor, a fait l'objet d'un soin particulier tandis que le volume originel conservé sans extension a donné lieu à une interprétation contemporaine des espaces intérieurs.

Le hall d'entrée s'élevant sur trois niveaux réaffirme le caractère officiel de la Maison commune, assure une grande lisibilité à l'organisation des fonctionnalités et prévient des effets de surchauffe propres à cette façade exposée plein Sud.

Conception : **Philippe ROUSSEAU**, architecte
Maîtrise d'ouvrage : Commune de Brûlon
Surface utile : 561 m²
Date d'achèvement : 2008
Montant des travaux : 1 306 662 euros TTC



COORDONNÉES DES MAÎTRES D'OEUVRE

p.24-25	aKLa Architectes	26, rue Poliveau 75005 Paris tél : 01 55 26 91 92 - email : atelier@klarchitectes.com
p.28-29	ARCHITOUR Architectes Associés	63, boulevard Marie et Alexandre Oyon 72100 Le Mans tél : 02 43 86 09 42 - email : architour@wanadoo.fr
p.22-23	Christophe BAILLEUX Architecte et associés	14, rue des Ursulines 72000 Le Mans tél : 02 43 23 79 79 email : lemans@atelier-bailleux.fr
p.48-53	Lorraine BAPST Architecture	Bel Air 72300 Auvers-le-Hamon tél : 02 43 92 43 41 - email : lorraine.bapst@yahoo.fr http://lorrainebapstarchitecture.viabloga.com
p.32-33	BARRÉ-LAMBOT Architectes	« Quai de Tourville » 3, rue Professeur Yves Boquien 44000 Nantes tél : 02 40 20 41 22 - email : barrelambot@mac.com www.barre-lambot.com
p.26-27 p.30-31	Julien BOIDOT & Emilien ROBIN Architectes	68, avenue du général Michel Bizot 75012 Paris tél : 01 44 68 39 61 - email : contact@boidotrobin.fr www.boidotrobin.fr
p.20-21	Daniel CLÉRIS & Jean-Michel DAUBOURG Architectes	9, rue du Colonel Rozanoff 75012 Paris tél : 01 48 78 37 50 - email : contact@cplusd.fr www.cplusd.eu
p.54-55	Patrick CORVAISIER Architecte	6, rue Brasseur 72200 La Flèche tél : 02 43 94 01 08 - email : corvaisier.archi@wanadoo.fr
p.36-41	Charles DARD Paysagiste	31, rue Henri Chevreau 75020 Paris tél : 01 46 36 11 15 - email : charles.dard@orange.fr
p.22-23	EDIFICES Architectes	10, rue Chaussée Saint-Pierre 49100 Angers tél : 02 41 87 95 00 - www.edifices-architectes.fr
p.42-45	FEUILLE À FEUILLE Paysage	Chemin de la Pinardière 72440 Tresson tél : 02 43 35 90 40 - email : arcp@feuille-a-feuille.fr
p.18-19	Pierre LOMBARD Architecte	24, rue Gabrielle Josserand 93500 Pantin tél : 01 57 42 42 50 - email : pierrelombardarchi@wanadoo.fr www.pierrelombard.fr
p.12-17	Xavier MÉNARD Architecture & Urbanisme	8, rue des Tanneurs 44110 Châteaubriant tél : 02 40 81 09 15 - email : agence@xmenard-architecte.net http://xmenard-architecte.net
p.56-57	Philippe ROUSSEAU Architecte	63, boulevard Marie et Alexandre Oyon 72100 Le Mans tél : 02 43 84 24 76 - email : rousseau.architecte@wanadoo.fr

38 CANDIDATURES

Un grand merci à l'ensemble des maîtres d'ouvrage public et des maîtres d'œuvre concepteurs (architectes, paysagistes, urbanistes) qui ont participé à cette 1ère édition du prix départemental de l'Architecture, de l'Aménagement et du Patrimoine de la Sarthe.



Centre aquatique « Plouf » | Château-du-Loir
Conception : **TNA Architectes**
Maîtrise d'ouvrage : Communauté de Communes Loir et Bercé



Pôle intercommunal | Conlie
Conception : **Bertrand PENNERON**, architecte
Maîtrise d'ouvrage : Communauté de Communes de la Champagne Conlinoise



Espace de Diffusion Culturelle | Domfront-en-Champagne
Conception : **Xavier MÉNARD**, architecte
Maîtrise d'ouvrage : Commune de Domfront-en-Champagne



Salle polyvalente | Duneau
Conception : **Bertrand PENNERON**, architecte
Maîtrise d'ouvrage : Commune de Duneau



Extension de la mairie | Fillé-sur-Sarthe
Conception : **Philippe ROUSSEAU**, architecte
Maîtrise d'ouvrage : Commune de Fillé-sur-Sarthe



Guinguette (site du Moulin) | Fillé-sur-Sarthe
Conception : **PIERRES & ASSOCIÉS**, architectes
Maîtrise d'ouvrage : Communauté de Communes du Val de Sarthe



Carnuta | Jupilles
Conception : **CLÉRIS & DAUBOURG**, architectes
Maîtrise d'ouvrage : Communauté de Communes Loir et Bercé



© A3 Dess

Maison des Services Publics | La Fresnaye-sur-Chédouet
Conception : **A3Dess Architecture**
Maîtrise d'ouvrage : Commune de La Fresnaye-sur-Chédouet



© Barré-Lambot

Foyer logement | La Suze-sur-Sarthe
Conception : **BARRÉ-LAMBOT** Architectes
Maîtrise d'ouvrage : Sarthe Habitat



© CAUE de la Sarthe

Médiathèque | La Suze-sur-Sarthe
Conception : **Philippe ROUSSEAU**, architecte + **Forma6** Architecture, Urbanisme et Paysage
Maîtrise d'ouvrage : Commune de La Suze-sur-Sarthe



© Pays Maronnais

Maison de Santé | Marolles-les-Braults
Conception : **GESLAND et HAMELOT** Architectes
Maîtrise d'ouvrage : Communauté de Communes du Pays Maronnais



© Portes du Maine

Bâtiment « Petite Enfance » | Montbizot
Conception : **A3Dess Architecture**
Maîtrise d'ouvrage : Communauté de Communes des Portes du Maine



p.26-27

© Stéphane CHALMEAU

Salle Loisirs et Culture | Pezé-le-Robert
Conception : **BOIDOT & ROBIN**, architectes
Maîtrise d'ouvrage : Commune de Pezé-le-Robert



© Stéphane CHALMEAU

p.18-19

MENTION

IUFM | Le Mans
Conception : **Pierre LOMBARD**, architecte
Maîtrise d'ouvrage : Conseil général de la Sarthe/ Université du Maine



© [MÜRISSE]rie

Espace de Vie Étudiante (EVE) | Le Mans
Conception : **[MÜRISSE]rie** **PARENT-RACHDI**, architectes
Maîtrise d'ouvrage : Rectorat de l'Académie de Nantes



© Stéphane CHALMEAU

p.22-23

La Souvenance - Etablissement d'accueil spécialisé Alzheimer | Le Mans
Conception : **Christophe BAILLEUX** Architecte et associés + **EDIFICES** Architectes
Maîtrise d'ouvrage : Société d'Équipement du Mans



© Stéphane CHALMEAU

p.28-29

Extension de l'école élémentaire | Saint-Marceau
Conception : **ARCHITOUR** Architectes Associés
Maîtrise d'ouvrage : Commune de Saint-Marceau



© CAUE de la Sarthe

Salle de sports communautaire | Tuffé
Conception : **A3Dess Architecture**
Maîtrise d'ouvrage : Communauté de Communes de l'Huisne Sarthoise



© Stéphane CHALMEAU

p.30-31

Aménagement du camping municipal | Vaas
Conception : **Julien BOIDOT**, architecte
Maîtrise d'ouvrage : Commune de Vaas



© Architour

Foyer de l'enfance | Le Mans
Conception : **[MÜRISSE]rie** **PARENT-RACHDI** + **ARCHITOUR** Architectes Associés
Maîtrise d'ouvrage : Conseil général de la Sarthe



p.24-25

© Stéphane CHALMEAU

Ecole maternelle | Loué
Conception : **aKLa Architectes**
Maîtrise d'ouvrage : Commune de Loué



© CAUE de la Sarthe

Extension d'un restaurant scolaire | Maresché
Conception : **ARCHITOUR** Architectes Associés
Maîtrise d'ouvrage : Commune de Maresché



p.32-33

© Stéphane CHALMEAU

Groupe scolaire | Volnay
Conception : **BARRÉ-LAMBOT** Architectes
Maîtrise d'ouvrage : Commune de Volnay

AMÉNAGEMENT

8 opérations



© Stéphane CHALMEAU p.36-41
Place du Mail | Allonnes
Conception : **Charles DARD**, paysagiste
Maîtrise d'ouvrage : Le Mans Métropole
Communauté Urbaine



© Cherreau
Liaison douce | Cherreau
Conception : **Cabinet BARBIER**, géomètre
Maîtrise d'ouvrage : Commune de Cherreau

PATRIMOINE

7 opérations



© Stéphane CHALMEAU p.56-57
Rénovation des écuries du jardin potager |
Bonnétable
Conception : **FL Ingénierie**
Maîtrise d'ouvrage : Communauté de Communes
Maine 301



© Stéphane CHALMEAU p.56-57
Réhabilitation de la mairie | Brûlon
Conception : **Philippe ROUSSEAU**, architecte
Maîtrise d'ouvrage : Commune de Brûlon



© Stéphane CHALMEAU p.42-43
Coeur d'îlot dans le cadre de la ZAC de la rue
Nationale | Le Mans
Conception : **FEUILLE À FEUILLE** Paysage
Maîtrise d'ouvrage : Société d'Équipement
du Mans (SEM)



© CAUE de la Sarthe
**Aire naturelle touristique et culturelle en bord de
Sarthe** | Noyen-sur-Sarthe
Conception : **FEUILLE À FEUILLE** Paysage
Maîtrise d'ouvrage : Commune de Noyen-sur-
Sarthe



© CAUE de la Sarthe
Centre-bourg | Rouillon
Conception : **PHYTOLAB** Paysage
Maîtrise d'ouvrage : Commune de Rouillon

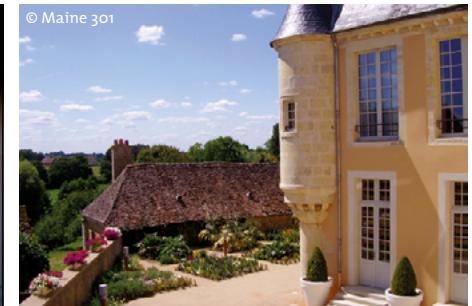


© Stéphane CHALMEAU p.54-55
Restauration de l'église |
Chantenay-Villedieu
Conception : **Patrick CORVAISIER**, architecte
Maîtrise d'ouvrage : Commune de Chantenay-
Villedieu

MENTION



© Stéphane CHALMEAU p.48-53
Mairie, réhabilitation du presbytère |
Neuville-lalais
Conception : **Lorraine BAPST**, architecte
Maîtrise d'ouvrage : Commune de Neuville-lalais



© Stéphane CHALMEAU p.48-53
Rénovation du Château de Haut-Eclair |
Nogent-le-Bernard
Conception : **Jean-François SCHMIT**, architecte
Maîtrise d'ouvrage : Communauté de Communes
Maine 301



© CAUE de la Sarthe p.44-45
Espace nature | Saint-Cosme-en-Vairais
Conception : **FEUILLE À FEUILLE** Paysage
Maîtrise d'ouvrage : Commune de
Saint-Cosme-en-Vairais



© Savigné-l'Évêque
Aire de la Pierre | Savigné-l'Évêque
Conception : **L'ARBRE À CAM** Paysage
Maîtrise d'ouvrage : Commune de Savigné-
l'Évêque



© Villaines-sous-Malicorne
Centre-bourg | Villaines-sous-Malicorne
Conception : **Cabinet LOISEAU**, géomètre
Maîtrise d'ouvrage : Commune de Villaines-
sous-Malicorne



© Ruillé-en-Champagne
Auberge de village | Ruillé-en-Champagne
Conception : **Elzeta HODZIC**, architecte
Maîtrise d'ouvrage : Commune de Ruillé-
en-Champagne



© Architour
**Domaine du Gasseau - Aménagement d'un site de
loisirs** | Saint-Léonard-des-Bois
Conception : **ARCHITOUR** Architectes Associés
Maîtrise d'ouvrage : Communauté de Communes
des Alpes Mancelles

REMERCIEMENTS

A Louis-Jean de NICOLAÏ, Vice-Président du Conseil général de la Sarthe, à l'origine du Prix départemental

A Tatiana DUPONT, directrice de l'Association des Maires et Adjointes de la Sarthe

A l'ensemble des candidats, maîtres d'ouvrage et maîtres d'oeuvre

Aux membres du jury, aux associations du patrimoine pour leur aimable et enthousiaste participation

ORGANISATION

CAUE de la Sarthe / Conseil général de la Sarthe

en partenariat avec l'Association des Maires et Adjointes de la Sarthe, la Fondation du Patrimoine, La Demeure Historique, la Ligue Urbaine et Rurale, Maisons Paysannes de France, les Petites Cités de Caractère, Rempart, la Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France et Vieilles Maisons Françaises

Coordination de l'opération : Nicolas DUVERGER, directeur du CAUE de la Sarthe, architecte DPLG

Organisation du jury : Nicolas DUVERGER, directeur du CAUE de la Sarthe, architecte DPLG

et Emilie RODRIGUEZ, chargée de pédagogie au CAUE de la Sarthe

Photographies : Stéphane CHALMEAU (sauf mentions contraires)

Textes : Nicolas DUVERGER, directeur du CAUE de la Sarthe, architecte DPLG

Conception graphique : Stéphanie CANTIN, graphiste au CAUE de la Sarthe

Relations presse et communication : Anne BEAUCHEF, chargée de communication au CAUE de la Sarthe

Impression : Imprimerie AUFFRET-PLESSIX (Mamers)



Flash-code

**1er prix départemental
de l'Architecture, de l'Aménagement
et du Patrimoine de la Sarthe**

Petite Fabrique de Paysage est le titre générique désignant le prix départemental de l'Architecture, de l'Aménagement et du Patrimoine de la Sarthe. Celui-ci est une initiative partagée par le Conseil général de la Sarthe, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) et le groupement des principales associations départementales contribuant à la sauvegarde et à la valorisation du patrimoine.

Cet événement biennal a vocation à promouvoir la qualité architecturale, urbaine et paysagère du département de la Sarthe. Il récompense également la qualité des relations entre la maîtrise d'ouvrage et la maîtrise d'oeuvre ainsi que le savoir-faire et les compétences des concepteurs.

Prix de vente : 10 euros

Dépôt légal : décembre 2012

N° ISBN : 978-2-9524637-8-2

